

Le Comptoir des Entrepreneurs

Coopérative d'Activité et d'Emploi



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Projet financé par le Fonds Social Européen



ÉDITO

Une année bien particulière que cette année 2020 ! Une premier confinement mi-mars, un deuxième en novembre et entre deux, bien sûr, beaucoup de turbulences. Nous pouvons cependant nous rassurer et nous dire que notre coopérative et ses entrepreneur.e.s s'en sont plutôt bien sorti.e.s !

Commençons par nos entrepreneur.e.s. Au 31 décembre 2020, ils sont 83 soit 19 de plus que fin 2019. Si le nombre de porteur.se.s de projet en création est plutôt stable (57 contrats CAPE contre 52 en 2019), l'effectif d'entrepreneur.e.s-salarié.e.s s'agrandit puisqu'ils sont 26 contre 12 en 2019. Leurs activités ont généré un chiffre d'affaires hors taxes de près de 641 500€, soit une augmentation de 63% par rapport à l'an passé. A nous d'imaginer ce qu'aurait pu être la hausse sans crise sanitaire !

Pour les accompagner, notre belle équipe d'appui a su s'adapter aux intempéries. Au premier confinement, nous avons tout mis en œuvre pour maintenir un service de qualité auprès des entrepreneur.e.s qui plus que jamais avaient besoin de soutien : demande de chômage partiel pour 10 de nos entrepreneur.e.s-salarié.e.s (3435h d'indemnisation / 28 500 €), transformation de notre accompagnement pour qu'il se fasse à distance (rendez-vous en visio, webinaires, e-apéros et échanges de pratiques), lancement du réso, notre réseau social privé...

Côté équipe, en janvier, Delphine Maréchal, après une première année comme prestataire de service a intégré l'équipe d'appui en tant que salariée au poste de chargée d'accompagnement et responsable du pôle formation. En octobre, Faizé Ozkaya est partie pour mettre au monde sa petite fille, Fanny Marques nous a alors rejoint pour la remplacer 10 mois, le temps de son congé parental.

Cette année, nous avons également développé des partenariats très riches sur notre territoire dans le cadre de projets que nous menons avec des habitants des quartiers prioritaires éloignés de l'emploi. Grâce au soutien de l'Etat, du Grand-Narbonne et du Département de l'Aude nous avons lancé 4 projets spécifiques : une 4ème coopérative éphémère, un dressing solidaire, une coopérative pédagogique numérique en partenariat avec Simplon.com et une coopérative d'insertion. Ces projets sont très enthousiasmants, et montrent à quel point une coopérative d'activité et d'emploi peut être un outil pertinent pour le développement de l'activité économique locale et l'insertion professionnelle des habitants.

Côté financement, nous avons pu bénéficier des aides proposées suite à la crise sanitaire : un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 30 000€ et un prêt Socoden (outil financier de la Confédération Générale des SCOP) de 10 000€.

Nous clôturons cette année 2020 avec de belles perspectives pour 2021...
L'aventure LCE continue. Bonne lecture !



Amandine Le Fouiller
Gérante de la CAE Le Comptoir des Entrepreneurs

LEXIQUE

CAE : Coopérative d'Activité et d'Emploi

LCE : Le Comptoir des Entrepreneurs

CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise – Contrat qui encadre le démarrage d'activité. L'entrepreneur-e utilise le numéro de SIRET de l'entreprise, profite des moyens mutualisés mis à disposition par la coopérative. Il est accompagné pour développer son activité par l'équipe d'appui.

CESA : Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé – Contrat CDI qui donne à l'entrepreneur-e un statut de salarié-e, tout en lui permettant de gérer son activité de façon autonome. Le statut d'Associé-e n'intervient que si l'entrepreneur-e souhaite prolonger son parcours au-delà de 3 ans. L'entrepreneur-e est toujours accompagné-e par l'équipe d'appui.

CPE : Coopérer Pour Entreprendre, le réseau des Coopératives d'Activité et d'Emploi auquel nous appartenons.

URSCOP : Union Régionale des SCOP, association qui fédère, appuie et conseille les sociétés coopératives du territoire.

SCOP : Société Coopérative Participative – Chaque salarié-e qui le décide est associé de la coopérative. Chaque associé-e participe à la prise de décision dans l'entreprise. Un-e associé-e = une voix.

Le parcours d'entrepreneur-e en Coopérative d'Activité et d'Emploi

1

JE TESTE MON PROJET

Signature du CAPE

(Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise)

Formation et accompagnement à l'entrepreneuriat

Mise en œuvre et lancement de l'activité

Premières facturations, constitution d'une trésorerie et remboursement des frais

Maintien des droits sociaux existants

2

JE DÉVELOPPE MON ACTIVITÉ

Signature du CESA

(Contrat d'Entrepreneur Salarié)

Rémunération sous forme de salaire, protection sociale (= CDI)

Évolution du salaire en fonction du chiffre d'affaires

3

JE DEVIENS ASSOCIÉ·E

Sociétariat

(au maximum 3 ans après l'entrée dans la coopérative)

Entrée au capital et droit de vote

Participation aux décisions

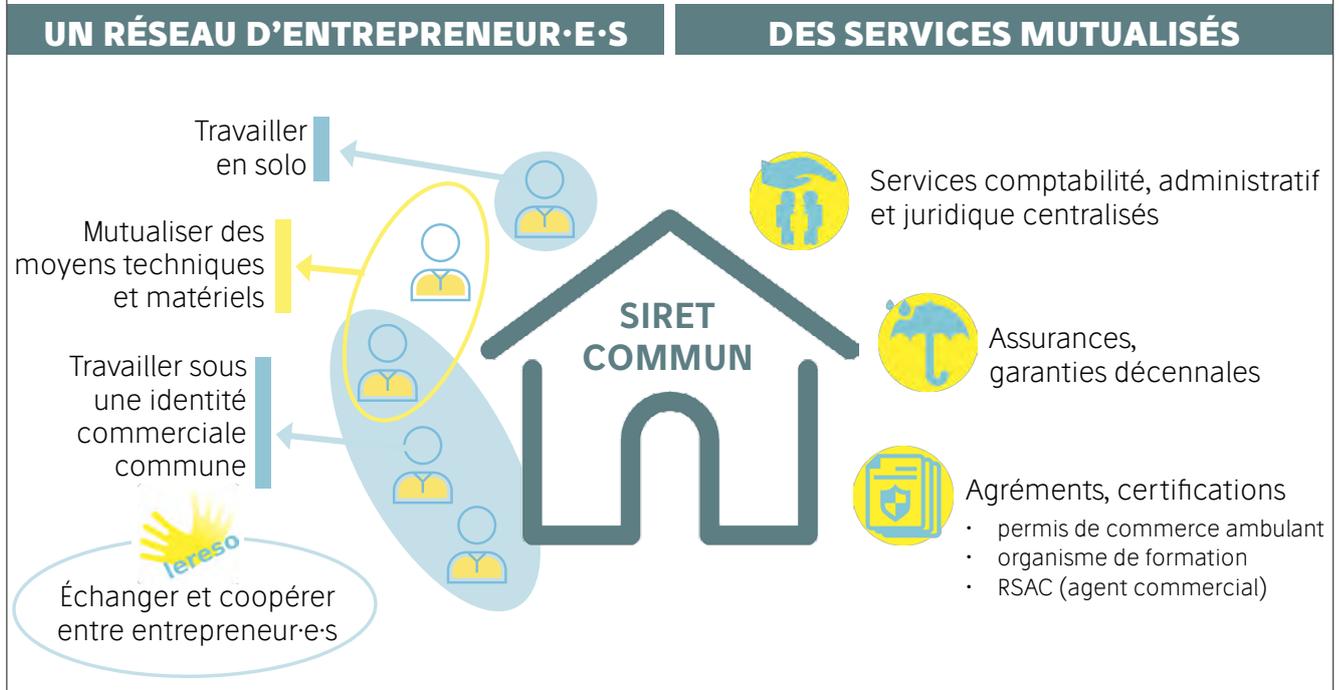
Pérennisation de l'activité

JE SUIS ACCOMPAGNÉ·E PAR L'ÉQUIPE D'APPUI TOUT AU LONG DE MON PARCOURS AU SEIN DE LA COOPÉRATIVE

Suivi comptable et administratif, formations collectives, entretiens individuels, moments d'échanges entre entrepreneurs...

Je peux à tout moment choisir de quitter la CAE pour prendre un autre statut et/ou me réorienter.

La Coopérative d'Activité et d'Emploi : une entreprise partagée



La rémunération de l'entrepreneuri.e salarié.e



*ou marge commerciale (CA - achats HT) dans le cas d'une activité de revente de marchandises

MOYENS MATÉRIELS

La coopérative est implantée au sein d'**IN'ESS**, un équipement du Grand Narbonne dédié à l'accompagnement des projets professionnels et à la création d'activités. Cet espace innovant s'adresse à toute personne, quel que soit son statut, ayant un projet professionnel. On y trouve la plupart des structures d'accompagnement professionnel de l'agglomération mais également un fablab, un espace de coworking, un restaurant et un hôtel d'entreprise. C'est un environnement particulièrement stimulant pour nos entrepreneur.e.s.

Depuis novembre 2020, la coopérative s'est dotée d'un troisième bureau afin de mieux accueillir l'équipe de salariés permanents et recevoir les entrepreneur.e.s lors des entretiens individuels. LCE bénéficie par ailleurs dans le bâtiment de locaux adaptés à l'accompagnement des entrepreneur.e.s salarié.e.s : **salles de réunion, salles de formation**, vidéoprojecteur, paperboard...

En 2019, IN'ESS avait mis à disposition de la coopérative une salle de réunion un lundi sur deux afin de permettre à nos entrepreneur.e.s de travailler ensemble, à la manière d'un **espace de coworking**. Cette expérience, très appréciée des entrepreneurs, a malheureusement dû s'arrêter en mars 2020 en raison de la mise en place des mesures sanitaires. Mais nous réfléchissons d'ores et déjà à une proposition plus régulière pour 2021.



MOYENS HUMAINS

L'équipe de LCE s'adapte à l'activité et aux besoins de la coopérative, en croissance constante depuis sa création en 2017.



Amandine Le Fouiller, gérante de la coopérative, est directrice et chargée d'accompagnement. Elle est salariée à temps plein. Elle accompagne les entrepreneur·es sur les questions administratives, comptables, juridiques, règlementaires, sur leurs besoins de financement et sur leur modèle économique.

Jacqueline Colomines, cogérante de la coopérative d'activité et d'emploi Vivéla est notre responsable comptabilité et paie depuis notre création. Elle occupe ce poste à temps très partiel (0.26ETP), en complément de son temps de travail au sein de Vivéla. Elle accompagne les entrepreneur·es sur les questions administratives et comptable et prépare les paies de l'équipe d'appui et des entrepreneur·es.

Faïzé Ozkaya occupe à temps plein le poste d'assistante administrative et technique pour l'équipe d'appui et pour les entrepreneur·es. Elle les accompagne dans leur gestion administrative et comptable.



Delphine Maréchal, est chargée d'accompagnement, spécialisée dans le développement de projet, le conseil marketing, commercial et communication. Elle a développé le parcours collectif d'accompagnement des nouveaux entrants. Elle est également en charge du pôle de formateurs et prépare activement l'audit de certification Qualiopi, prévu en avril 2021.

Fanny Marques nous a rejoint en octobre 2020 pour occuper le poste de Faïzé Ozkaya en partance pour au moins 10 mois de congé maternité et parental.



➔ **Au 31 décembre, l'équipe d'appui est donc constituée de 4 salariées pour 3,26 ETP.**

MOYENS FINANCIERS

La contribution des entrepreneur·e·s

Les entrepreneur·e·s participent au financement du fonctionnement de la coopérative et de l'accompagnement. Les règles de la contribution ont été simplifiées par les associé·e·s pour l'année 2020. Elle est dorénavant de 11% de la marge commerciale HT de l'entrepreneure. En cas d'absence de chiffre d'affaires, une contribution plancher de 20€ est retenue chaque mois.

L'accompagnement des entrepreneur·e·s de moins de deux ans d'activité

A l'exception de la contribution plancher de 20€, l'entrepreneure ne contribue au financement de la CAE que lorsque son activité génère suffisamment de chiffre d'affaires, ce qui lui permet de prendre le temps de tester et lancer son activité tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise - CAPE).

Ce sont les partenaires financiers de la coopérative qui apportent le financement complémentaire nécessaire à la mise en œuvre de l'accompagnement :

- **le financement de la Région Occitanie**

L'appel à projet « entrepreneuriat » de la Région accorde désormais un financement pour trois années, 2019, 2020 et 2021. Nous avons obtenu un financement de **60 000€** pour les 3 années.



- **le financement européen**

Notre demande de fonds européens pour les années 2019/2021 déposée en février 2020 suite à l'obtention du financement région n'a pas reçu un avis favorable. Les services instructeurs nous ont proposé de déposer un nouveau dossier pour 2021 uniquement. Le dossier a été déposé en septembre 2021 pour un montant de 50 000€.

Le fond de roulement

Le financement de notre fonds de roulement est une préoccupation pour la coopérative du fait de l'importance des financements européens dans notre budget. En 2018, l'AIIRDIE et SOCODEN nous ont fait confiance en nous octroyant respectivement des prêt de 15 000 et 10 000€. En 2020, afin de faire face aux éventuels impacts de la crise sanitaire, nous avons pu bénéficier de deux financements complémentaires :

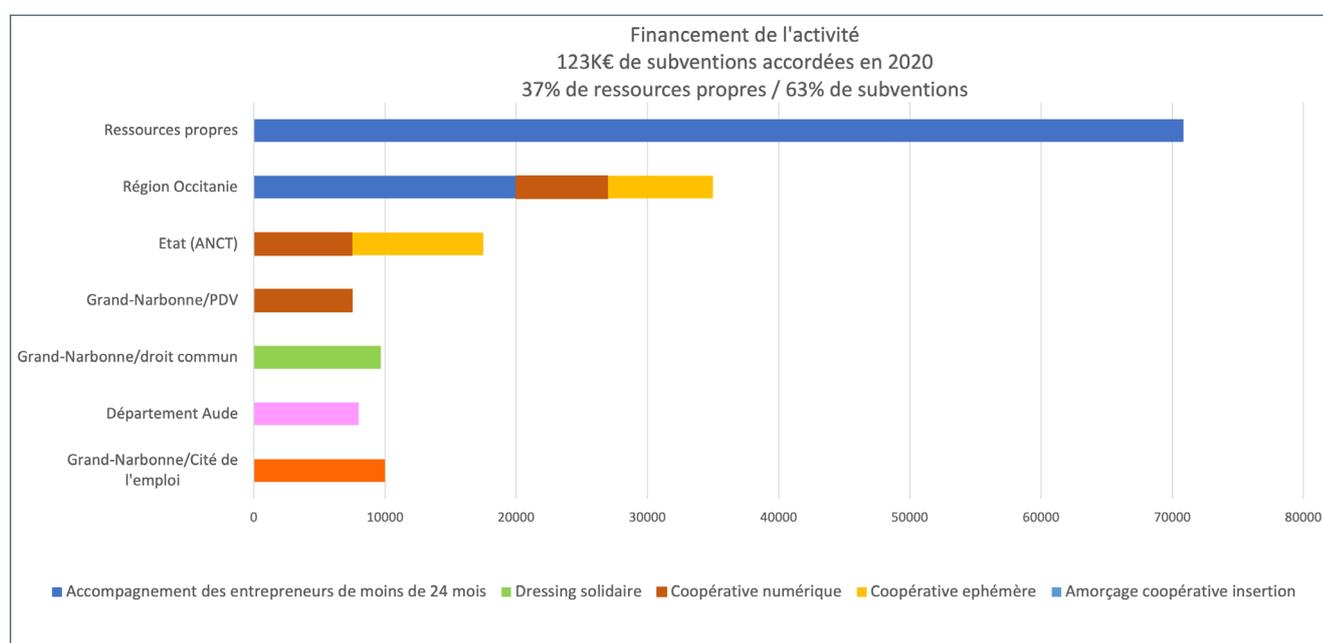
- **un PPES** de Socoden d'un montant de 10 000 €
- **un PGE** d'un montant de 30 000 € obtenu avec le soutien de notre banque et de la BPI



Les projets spécifiques

Grâce au soutien de l'Etat, du Département de l'Aude et de l'Agglomération du Grand-Narbonne nous avons pu lancer en 2020 des projets auprès des publics très éloignés de l'emploi, pour la plupart résidents des quartiers prioritaires de la ville :

- **la 4ème coopérative éphémère**
Budget 28 000€
- **la coopérative numérique pédagogique**
Budget 22 000€
- **le dressing solidaire**
Budget 15 000€
- **la coopérative d'insertion**
Budget attribué à 2020 : 26 000€

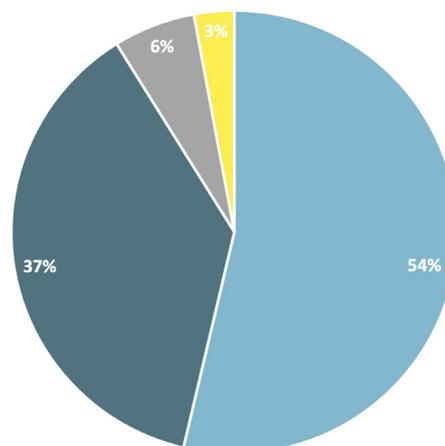


CHIFFRES CLÉS 2020

Financement et budget de la coopérative

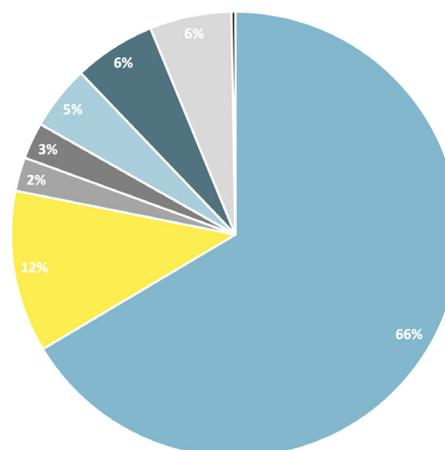
Recettes affectées
à 2020 : 163 578 €

- Subventions
- Contributions
- Refacturations
- Indemnités de chômage partiel



Dépenses de la structure
d'appui : 165 162 €

- Dépenses de personnel
- Prestations de service
- Autres achats
- Loyers
- Abonnement logiciel de gestion
- Assurances
- Autres services extérieurs
- Charges financières



Accueil



13 réunions
d'information collective



34 nouvelles signatures
de contrat

Accompagnement

Tout au long de l'année :



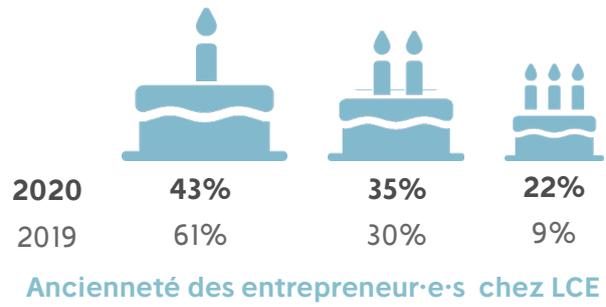
Au 31/12/2020 :



* contre 12 en 2019

150h
de formation
et temps collectifs

250h
de suivi
individuel

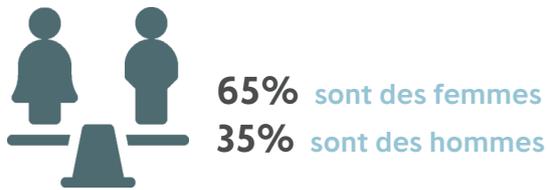


DEPUIS LA CRÉATION DE LA COOPÉRATIVE EN 2017 :

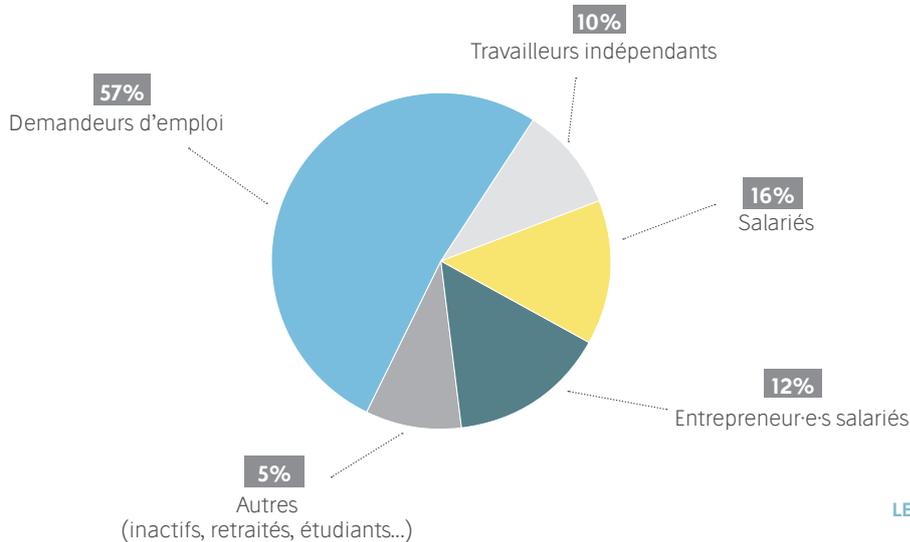
138 contrats signés → **22%** de taux de transformation en contrat CESA (30 personnes)
38% de sortie → 35 ont arrêté leur projet
 11 ont poursuivi sous une autre forme juridique
 7 ont repris un emploi salarié

Durée moyenne d'un contrat CAPE → **7,5 mois** avant transformation en CESA
10 mois avant sortie

Profil des entrepreneur-e-s



Statut à l'entrée dans la coopérative



Le Comptoir des Entrepreneur-e-s a été créé en 2017 à l'initiative des associés de Vivéla, une CAE œuvrant dans le champ du Service à la Personne. Cet historique explique le pourcentage important d'entrepreneur-e-s salariés à l'entrée.

Activités et données économiques des entrepreneur·e·s



21%

Services aux entreprises



18%

Formation / Accompagnement



19%

Habitat / Environnement



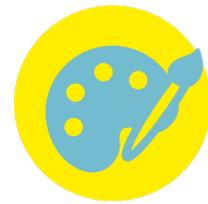
13%

Loisirs / Culture



17%

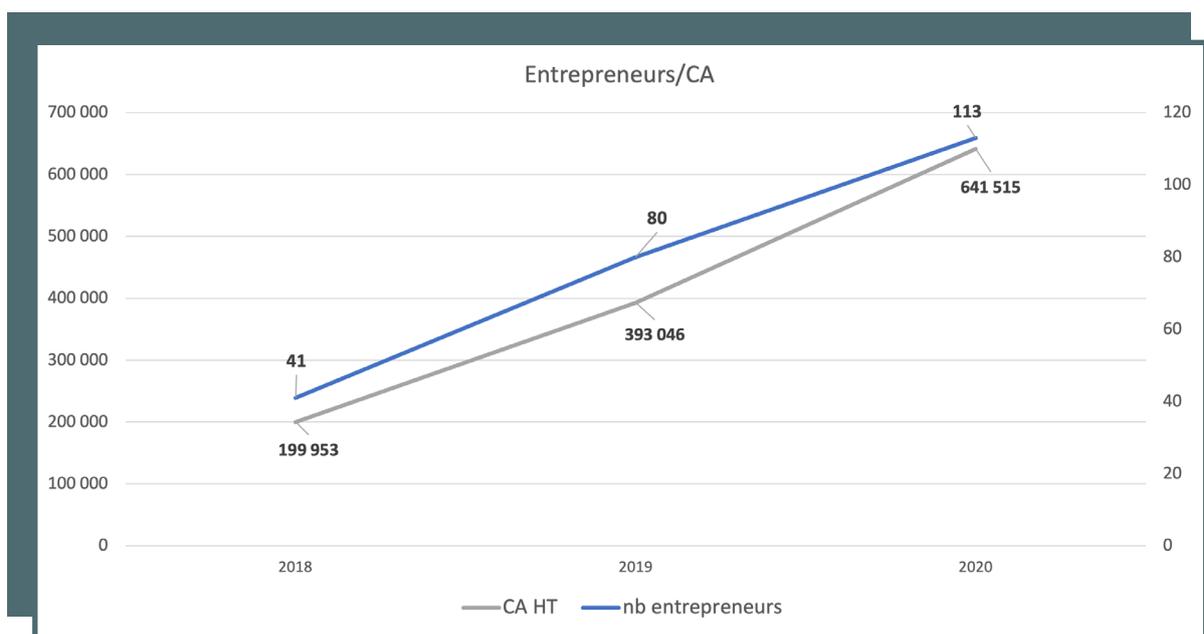
Bien-être / Développement personnel



12%

Art / Artisanat

	2017/2018	2019	2020
Chiffre d'affaire HT	199 953	393 046	641 515
Salaires bruts versés	79 630	158 532	250 499
Entrepreneur·e·s présents dans l'année dont entrepreneur·e·s salariés	41 11	80 15	113 27
Chiffre d'affaire HT moyen par entrepreneur	4876	4913	5677



ACCOMPAGNEMENT

Moyens spécifiques « métiers »



Au delà des moyens matériels et humains développés par la coopérative au profit de l'accompagnement des porteur-se-s de projet et du développement de leurs activités, la Coopérative s'est dotée de moyens spécifiques nécessaires au développement de certains métiers.

Le numéro d'activité d'organisme de formation « datadocké »

Depuis fin 2017, LCE est organisme de formation référencé au Datadock, cela permet aux entrepreneur-e-s de développer des prestations de formation professionnelle continue. A la condition de respecter les procédures mises en place par la coopérative, ces formations peuvent être prises en charge dans le cadre des plans de formation des entreprises et peuvent bénéficier d'une exonération de TVA.

→ En 2020, 8 entrepreneur-e-s ont eu une activité de formation professionnelle continue (contre 7 en 2019). Ils ont formé 324 personnes pour un total de 7777 heures/stagiaire. Leur activité a généré 84 380€ de CA HT (contre 66 912€ en 2019).

La carte de commerçant ambulant

La carte de commerce non sédentaire permet aux entrepreneur-e-s qui le souhaitent de faire les marchés.

→ Crise sanitaire oblige, la carte n'a quasiment pas été utilisée en 2020...

L'assurance décennale

La coopérative a souscrit une assurance décennale pour les petits travaux du bâtiment et le multiservice : aménagements paysagers, menuiseries intérieures, couverture, aménagement de salles de bain et de cuisines, zinguerie, peintures décoratives extérieures et intérieures, sols et parquets.

En 2019 nous avons ajouté la garantie « Thermicien » afin d'accueillir un nouvel entrepreneur.

→ En 2020, 5 entrepreneur-e-s sont couverts par cette assurance spécifique. Ils ont généré 89 251€ de CA HT (contre 61 893€ en 2019).

Réforme de la formation professionnelle : une opportunité majeure de développement pour la coopérative

2020 aura été l'année de la préparation à la certification qualité Qualiopi, obligatoire pour tous les organismes de formation à partir du 31 décembre 2021. Cette certification, plus exigeante que le système Datadock, va bouleverser et reconfigurer le paysage de la formation professionnelle. Les formateurs indépendants, faute de moyens, seront peu nombreux à entrer dans cette démarche. La certification est donc un choix stratégique pour LCE car elle va permettre l'entrée de nouveaux entrepreneurs formateurs, la constitution d'une offre généraliste de formations et, à terme, la possibilité pour la coopérative de devenir un véritable acteur de la formation professionnelle sur le territoire.

C'est Delphine Maréchal, nommée référente formation, qui a été chargée de préparer l'audit de certification, fixé au 9 avril 2021 avec l'organisme CertUp. Entre janvier et septembre 2020, elle a organisé plusieurs groupes de travail avec les formateurs et formatrices afin de définir, en co-construction, des procédures qui répondent à la fois aux critères Qualiopi et aux besoins des formateurs de la coopérative. Le 15 octobre 2020, 12 formateurs et aspirants formateurs se sont réunis en séminaire pour une journée de préparation à l'audit. Cette journée conviviale a été l'occasion de commencer à constituer un pôle formateurs et de se former aux nouvelles procédures, effectives à partir du 1er novembre 2020.

PARCOURS ET ENVIRONNEMENT DU FORMATEUR

J'intègre la coopérative en tant que formateur-trice
Entretien d'évaluation des compétences (CV et éléments de preuve).
Signature de la charte interne et formation aux procédures. Référencement des formations

Je suis formateur-trice au sein de la coopérative
Respect des procédures, actions continues de veille et de développement des compétences.
Participation aux ateliers et aux activités du pôle formateur. **2 rendez-vous obligatoires** :
> **L'entretien individuel annuel** : renouvellement du statut de formateur, actualisation des formations, plan individuel d'actions et/ou de formation.
> **Le séminaire annuel** : bilan annuel, plan d'améliorations, actualisation des procédures, élection du COPIL, échanges de pratiques et interventions.

Je pars de la coopérative
Entretien de clôture obligatoire. Transmission des derniers documents et bilan de l'activité.
Engagement à ne plus utiliser les documents et le NDA de la coopérative.

L'ÉQUIPE D'APPUI

L'équipe d'appui accompagne les formateurs tout au long de leur parcours au sein de la coopérative.

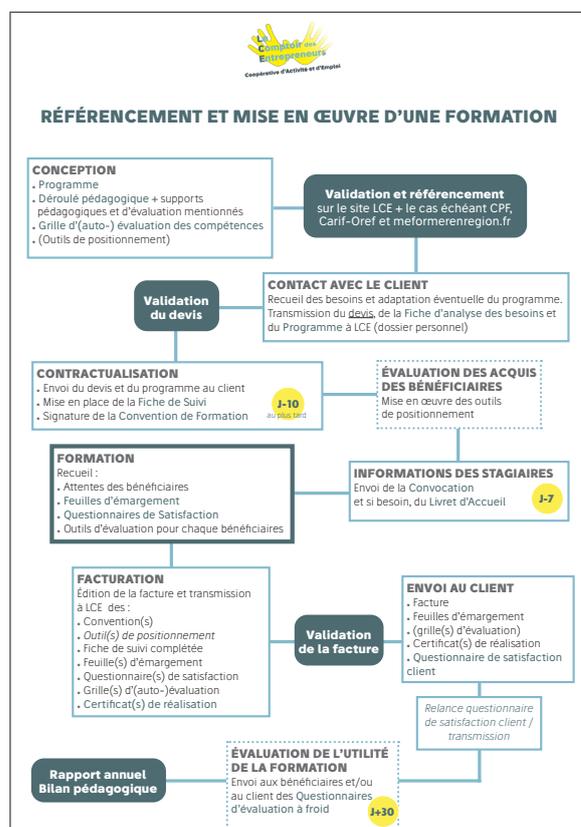
- **Le/la référent-e formation** définit et actualise les procédures et les documents-types, conduit les entretiens, valide les entrées et les sorties des formateurs, valide et référence les formations, oriente et accompagne les formateurs dans leur plan de développement des compétences, organise et anime le Séminaire annuel, coordonne les ateliers et les actions du pôle formation, met en place et transmet une veille formation.
- **Le/la référent-e handicap** organise une veille sur le handicap, établit un fichier de ressources qu'il met à la disposition des formateurs, oriente les bénéficiaires en situation de handicap.
- **L'assistant-e administratif-ve** valide les devis et les factures sur la base des documents obligatoires fournis dans le cadre de Qualiopi, déclare le bilan pédagogique annuel auprès de la DIRECCTE.

LE PÔLE FORMATEURS

Il regroupe l'ensemble des formateurs de la coopérative. Il est animé par le/la référent-e formation lors du Séminaire et des Ateliers. Il se traduit aussi par la mise en place d'un espace formateurs en ligne sur "lereso". On y trouve notamment un espace de discussions permettant l'échange de pratiques et l'entraide entre formateurs, un espace de ressources partagé et un calendrier des événements, rencontres et ateliers organisés par la coopérative et/ou les formateurs.

LE COPIL

Instance de supervision et d'arbitrage de l'organisme de formation, elle est composée de 5 personnes dont le/la référent-e formation, un-e associé-e de la coopérative et 3 membres du pôle formateurs. Ses membres sont élus chaque année au moment du Séminaire. Son rôle et son fonctionnement sont définis dans la charte interne. Le/la référent-e formation et/ou les formateurs-trices peuvent y avoir recours en cas de litige.



Accompagnement entrepreneurial

Cette année 2020 a été fortement perturbée par les conditions sanitaires et l'obligation de confinement. Nous avons su nous adapter et mettre en place de l'accompagnement à distance (voir encadré).

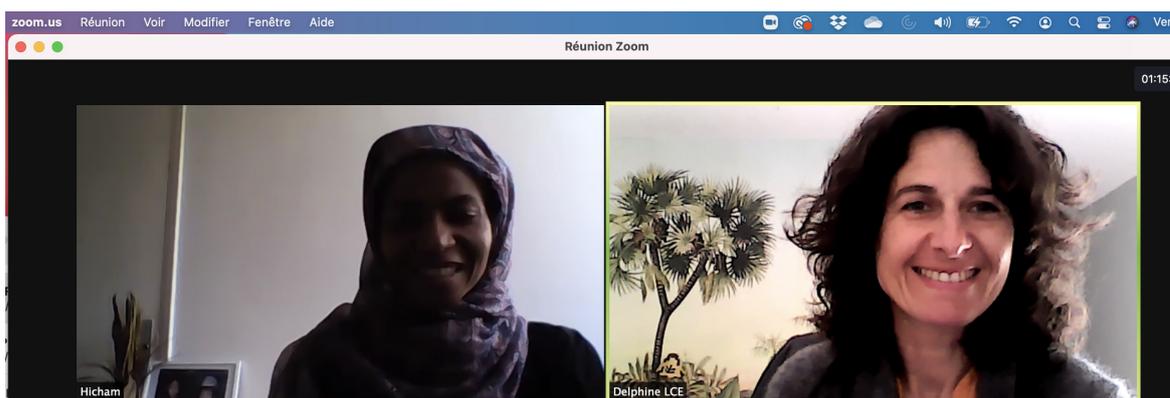
L'accompagnement individuel ou « face à face »

Nous avons réalisé près de 300 rendez-vous individuels en 2020. Ces rendez-vous s'organisent à l'initiative des entrepreneur-e-s en fonction de leurs besoins. Si certain-es entrepreneur-e-s n'hésitent pas à nous solliciter régulièrement, nous avons fait le constat que d'autres au contraire n'osaient pas toujours faire les demandes d'entretiens alors que ceux-ci permettraient de les remobiliser et de les réorienter. Nous avons donc retravaillé notre parcours d'accompagnement en intégrant, en plus du collectif, des temps de « face à face » afin que tout le monde puisse en bénéficier régulièrement, surtout dans la phase de démarrage.

On prend rendez-vous en visio ou au bureau ?

Les deux confinements de 2020 n'ont paradoxalement pas diminué le nombre d'entretiens individuels menés dans l'année. Après une période de tâtonnement, tout le monde s'est mis à la visioconférence et elle s'est avérée finalement très utile pour ceux, faute de disponibilité ou en raison de trajets trop longs, qui avaient du mal à trouver le temps de venir dans les locaux de la coopérative.

Les deux chargées d'accompagnement ont chacune un abonnement Zoom qui leur permet d'effectuer ces entretiens dans les meilleures conditions possibles. L'habitude s'est donc très vite installée de proposer les deux options aux entrepreneur-e-s souhaitant prendre rendez-vous. Si la visioconférence a d'abord été une contrainte, elle est aujourd'hui un outil supplémentaire de mise en relation que nous continuerons à proposer et utiliser à l'avenir.



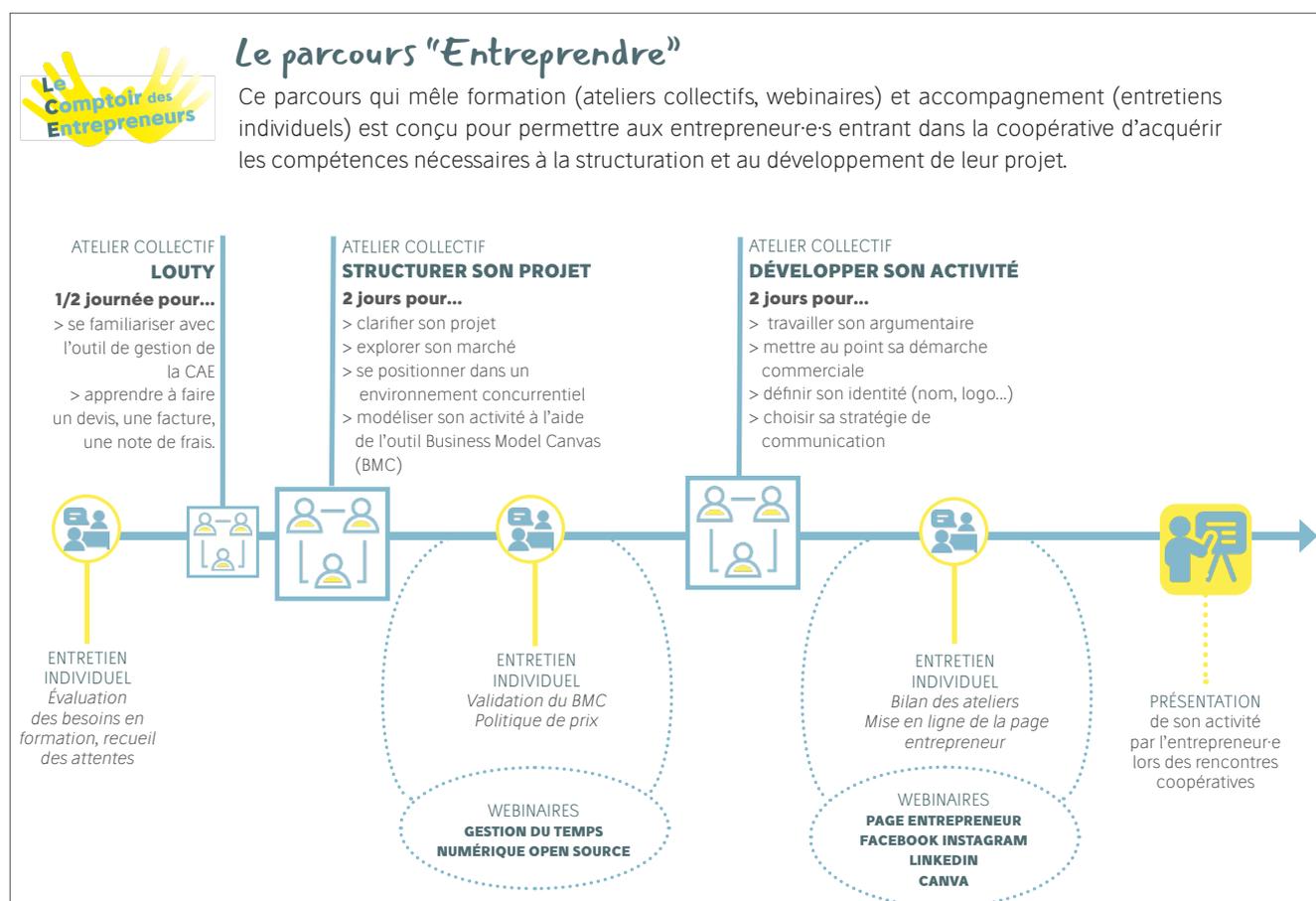
L'accompagnement collectif



Nous proposons des ateliers collectifs sur le modèle de la “formation-action” permettant aux entrepreneur-e-s de bénéficier d’une expertise sur plusieurs journées mais aussi d’échanger avec d’autres entrepreneur-e-s sur les problématiques rencontrées et sur la mise en œuvre de leur projet sous l’œil bienveillant de l’intervenant.

C’est Delphine Maréchal, entrepreneure de la coopérative et chargée d’accompagnement qui développe et anime ces ateliers. Elle forme notamment les participants à l’utilisation du Business Model Canvas, un outil de conception et de visualisation du modèle économique utilisé par de nombreuses entreprises à travers le monde.

En septembre 2020, a été rajouté une quatrième journée d’atelier, axée sur la démarche commerciale. Ces ateliers ont également été inscrits dans un parcours complet de formation de deux mois alternant ateliers en présentiel, webinaires et entretiens individuels afin de permettre aux entrepreneur-e-s entrants dans la coopérative de développer leur projet en ayant en main un maximum d’outils et de savoirs.



En 2020, en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pu organiser que 2 sessions d'ateliers "devenir entrepreneur-e" sur trois jours et 1 session d'ateliers sur quatre jours, chaque session permettant d'accompagner 6 à 8 entrepreneur-e-s. Un suivi individuel accru et des webinaires (voir encadré) ont permis de compenser la manque d'ateliers collectifs.

En 2021, nous souhaitons compléter ce parcours de formation des entrepreneur-e-s entrant dans la coopérative en y ajoutant deux nouveaux ateliers : un atelier d'intégration, axée sur les valeurs coopératives et la mise en réseau des entrepreneur-e-s au sein de la coopérative ; un atelier d'initiation au vocabulaire comptable, en complément de celui dédié à Louty, notre logiciel de gestion.

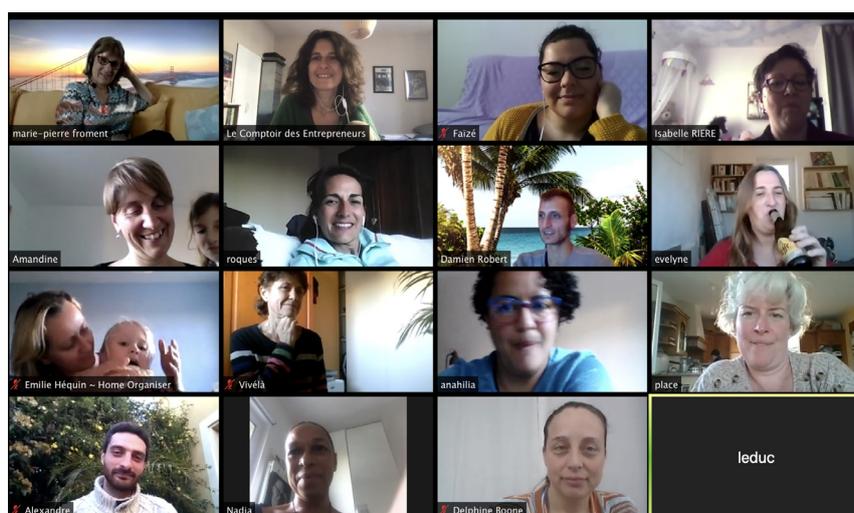
Webinaires : les petits derniers du parcours de formation

Le confinement du mois de mars nous a obligé, dans l'urgence, à mettre en place de l'accompagnement et de la formation à distance. Nous avons privilégié des formats courts de 2h, travaillé des thématiques, l'idée des webinaires, complémentaires des ateliers journée, était née !

Ouverts à tous les entrepreneur-e-s, souvent sans inscription, ils sont l'occasion d'approfondir une thématique. Les webinaires sur la gestion du temps et Instagram sont d'ailleurs animés par l'une de nos membres, Emilie Héquin, conseil en organisation. En 2021, nous souhaitons compléter cette offre en ouvrant ces formats à d'autres entrepreneur-e-s de la coopérative.

Rencontres entre entrepreneur-e-s

En 2020, il n'a pas été possible, comme les années précédentes, d'organiser des rencontres conviviales en présentiel. Nous avons également contraintes d'annuler le deuxième forum des CAE prévu initialement en novembre et les jours de coworking. C'est donc à distance que nous avons réinventé le collectif !



Pendant le premier confinement, nous avons mis en place des "rendez-vous numériques" d'information et proposé des e-apéros chaque jeudi. C'est aussi à cette époque que nous avons lancé lerés0, notre réseau social privé (voir encadré p. 21).

En novembre, nous avons souhaité faire de ces rendez-vous numériques des moments d'échanges de pratique permettant une participation plus importante des entrepreneurs. "Les Matins Coopératifs" ont

ainsi rassemblé chaque mardi plus de 30 entrepreneurs autour de thématiques choisis sur sondage par les entrepreneurs eux-même (le réseau professionnel, l'argent, le moral de l'entrepreneur...)

Animer un collectif en temps de confinement ? Il suffit d'être bien formé !

En octobre 2020, Amandine Le Fouiller et Delphine Maréchal ont participé à la formation "animer un collectif" proposé par CPE.

Cette formation, animée par Sophie Duriez et Louis-Julien de la Bouère est arrivée à point nommé puisque le deuxième confinement se mettait en place à peine quelques jours plus tard... Elle a permis à l'équipe d'appui de mettre immédiatement en œuvre de nouveaux outils collaboratifs en ligne : sondages zoom, framapad, padlet, Klaxoon, drive... Les échanges se sont déroulés à la fois plus créatifs, plus conviviaux et plus constructifs. A la fin du confinement, ces outils ont également été utilisés en présentiel. Il est désormais hors de question de s'en passer !

LES FAITS, LES CHIFFRES, LE CONTEXTE...

10 associés	20 associés d'ici le fin de l'année	Réunions à l'initiative de l'associé, pas d'implication directe	Tout est à construire chez LCC	1 AG en 2020, 2 normalement
Associés qui sont venus volontairement	Associés qui sont venus "à la demande"	"On fait les choses quand on nous le demande"	Un cadre à créer	2 réunions d'associés dont une en visio
Peu d'associés avec une expérience du sociétariat		Pas beaucoup de réunions, de travail ensemble	Rôle du sociétaire non défini, des visions différentes selon les associés	Mobilisation des associés sur une réunion spécifique fin 2020 pour la faire tous
		Associés ne sont pas parties prenantes de la réflexion	Pas de parcours pour accompagner l'entrepreneur à devenir associé	Pas de règles, pas de cadre
			Pas de feuille de route, on discute au fur et à mesure	On ne sait pas ce qu'on attend de nous

CE QUE JE RESENS

complicité car des choix à faire	Inquiète car je sais qu'un sociétaire qui prend "tout d'un coup", il faut à tout prix structurer	Partage, l'expérience que ça va être long	Profiter de l'expérience des premiers sociétaires pour éviter les écueils	Une chance de pouvoir tout construire, "à force de temps et de confiance"
Pessimisme On est dans la merde, il y a aura toujours quelque chose qui colle etc	Frustre	Je me sens seule car pas de groupe, compliqué de vous tenir avec moi	Je serais rassurée par un cadre de référence qui m'aiderait à trouver le "bon" et "dévoté" en tant que sociétaire	Tout à construire
On sera toujours face à l'individualité de la personne	Tout restera toujours fluide car des gens qui arrivent, des gens qui sortent	Besoin de soins	ça bouillonne!	joie!
On va être obligés de le faire, on trouvera des solutions pour le faire tout revoir...	Quelqu'un fasse, on ne changera pas certaines personnes		confiance dans l'écrit, sans l'écrit pour la mise en œuvre	

QU'EST-CE QU'ON POURRAIT IMAGINER DE NOUVEAU ? ET SI...

Définir un cadre de référence, règles d'entrée, de fonctionnement et d'implication	Droits et devoirs de l'associé	Faire des groupes de travail, sollicitations sur des initiatives, des cas particuliers	Prévoir plusieurs niveaux d'implication et la possibilité de passer facilement de l'un à l'autre	Définir un parcours d'entrée au sociétariat de l'entrée en coop à la fin sur le long terme	Atelier inclusion à l'entrée - valeurs communes, implication collective, entrepreneurs bénévoles	Mettre en place un partage à la CESA en lo ou au bout d'un an
Prévoir un minimum de CA pour entrer dans le sociétariat	Montrer aux associés que ça leur profite, donner du sens	Avoir un pilote pour chaque groupe de travail qui fonctionne en binôme avec la gérance	Prévoir des dates régulières d'échange, des espaces d'échange, des ateliers de planification pour réfléchir en amont	L'esprit coopératif, ça s'apprend et se construit par étapes	Valoriser le regard croisé, les rapports d'accompagnement, donner force, points à améliorer, les rendre actifs dès le départ	Associer au contrat de l'entrepreneur
A terme, une charte de l'associé	Avoir un organe intermédiaire entre l'associé et l'écrit, en soutien (voir ce qui fait dans les autres coops)	Conseil de surveillance, en amont, il faut un organe de planification pour réfléchir en amont	Prévoir des espaces d'échange, des ateliers de planification pour réfléchir en amont	Pas d'écrit plus tard que ça, on discute au fur et à mesure	Prévoir des espaces d'échange, des ateliers de planification pour réfléchir en amont	Créer les moments de réflexion aux futurs associés

ET MAINTENANT ON FAIT QUOI ? NOTRE PLAN D' ACTIONS

STRUCTURATION / ORGANISATION
Aria - Amandine

En binôme, élaboration d'une feuille de route - Problématiques (Objectifs) - Organisation (commentaires, tâches, dates) - Avec qui ?

Mardi 9 mars 18h30

Proposer à ceux qui n'ont pas pu être présents d'être sur le board et d'apporter leurs idées à la prochaine réunion

Les chapeaux de Bono ont été utilisés lors d'une réunion d'associés pour travailler sur le parcours d'entrée au sociétariat.

ice_narbonne • 4 mois

Les matins coopératifs V2

1 fois par mois en visio + en présence lors des rencontres entre entrepreneurs 2 à 3 fois par an Anonyme 9 mois plutôt tous les 15 jours svp	Un format un peu plus long (2 heures) Pour avoir le temps de faire le tour du sujet et permettre des interventions préparées (entrepreneur "expert") Anonyme 9 mois une, par mois avec expert et une par mois plus libre en fonction des besoins	Toujours le matin Mais à 9h30 afin de permettre à tout le monde d'être à l'heure. Jour déterminé par sondage ice_narbonne 9 mois le mercredi uniquement	Entrée libre Avec rappel par newsletter, sms et louty, lien de connexion bien visible et cliquable Ajouter un commentaire	Sur inscription (non) Pour connaître à l'avance le nombre de participants et mieux organiser la rencontre Anonyme 9 mois Par expérience... ça ne change rien. Mieux vaut avoir une bonne politique de rappel	Des thématiques choisies par sondage Tout le monde peut voter Ajouter un commentaire
Répondre à un appel à projet Ajouter un commentaire	Angoisse de l'entrepreneur Ajouter un commentaire	ice_narbonne 9 mois Rendez-vous professionnel, pas pour passer le temps, le noter dans son agenda ice_narbonne 9 mois Proposer jours glissants ? Changement de jour chaque mois pour permettre plus de présence ? ice_narbonne 9 mois A la pause déjeuner	2 grands types de contenus > besoins de l'entrepreneur, objectif : monter en compétences > besoins de la coopérative / du nous ensemble, objectif : mettre en place des projets collectifs Ajouter un commentaire	Outils financiers Ajouter un commentaire	Des interventions un peu plus poussées des entrepreneurs Des interventions préparées d'environ 15mn en début de réunion par des entrepreneurs qui se sentent qualifiés sur le thème. Ajouter un commentaire
Réseaux professionnels Ajouter un commentaire	Monnaie d'échange interne ? Troc de compétence : thématique pouvant ensuite devenir un projet Ajouter un commentaire	Gestion des emails Ou plus largement, gérer ses contacts / communication Ajouter un commentaire	comment faire naître des projets collectifs ? échange de compétences, métiers complémentaires, projets communs Ajouter un commentaire	Réseaux sociaux Ajouter un commentaire	L'argent toujours Peut-être avec des sous-thématiques : négocier / établir son tarif... Ajouter un commentaire

Le padlet qui a servi à mettre en place "les matins coopératifs" travaillé en collectif avec les entrepreneur-e-s

Mise à disposition d'un logiciel de gestion commerciale

Le logiciel LOUTY permet aux entrepreneur-e-s d'élaborer devis et facture, de mettre en place leur fichier client, de demander le remboursement des frais engagés pour leur activité.

Nous proposons chaque mois une demi-journée de formation à l'usage de Louty.

Suivi de gestion

Tous les mois, nous retraions extra-comptablement le résultat de l'activité des entrepreneur-e-s afin de permettre une lecture facile et une bonne compréhension des données économiques de leur développement. Nous pouvons ainsi piloter avec eux leur activité : maîtrise du CA, maîtrise des charges, évolution du salaire, etc. Ce tableau de bord est l'occasion de faire le point régulièrement avec les entrepreneur-e-s.

Outils financiers

Lors de l'Assemblée Générale du 06 juin 2019, nous avons voté l'entrée du Comptoir des Entrepreneurs dans le dispositif CAE Performance proposé par l'AIRDIE au niveau régional. Chaque CAE intégrée abonde un fonds de garantie mutualisé auprès de l'AIRDIE ce qui a permis de développer 3 financements à destination des porteur-se:se.s de projets en CAE.

- CAE Test pour les nouveaux entrants, jusqu'à 3000€ à taux 0
- CAE Développement : Pour ceux qui sont depuis au moins 18 mois dans la CAE, jusqu'à 10000€ à taux 0
- CAE Véhicule : Pour ceux qui sont depuis au moins 18 mois dans la CAE, jusqu'à 10000 de prêt personnel à taux 0 pour l'achat d'un véhicule.

Ces prêts peuvent faire l'objet de remboursements différés de 3 à 6 mois. En 2020, 1 entrepreneur a contracté un prêt de 3000€ et 1 entrepreneur a contracté un prêt de 10000€ pour l'achat d'un véhicule. Nous avons également mis en place un partenariat qui propose à nos entrepreneur-e-s des prêts combinés micro-crédit/ prêt à taux 0. En 2020, il n'y a pas eu de prêts contractés.

Structuration administrative et légale

Notre mission est de sécuriser le parcours entrepreneurial des porteur-se-s de projet.

Pour cela nous négocions des partenariats avec des assureurs : assurance responsabilités civiles professionnelles, garanties décennales, assurances locaux, mutuelles, prévoyance, etc. Nous travaillons également à l'amélioration du cadre légal : règlement intérieur, RGPD, prévention des risques, conditions générales de vente. Enfin, nous accompagnons les entrepreneur-e-s dans la rédaction et la signature de leurs éléments contractuels : conventions de prestations, baux commerciaux, contrats fournisseurs, ...

Comptabilité et paie

L'équipe d'appui accompagne les entrepreneur-e-s dans :

- la gestion clients : validation des devis et facture, relance des impayés
- la gestion fournisseurs : ouverture de comptes fournisseurs, gestion des règlements
- la comptabilité : les entrepreneur-e-s sont déchargés de cette contrainte
- la gestion de la paie des entrepreneur-e-s salariés mais aussi des entrepreneur-e-s en contrat CAPE (gestion de la cotisation accident du travail).
- la gestion des notes de frais : validation des justificatifs, vérifications des comptabilisations, règlement.

Site internet et réseaux sociaux

Le site internet de la coopérative **www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr**, créé en 2018, a bénéficié d'une refonte en 2020 afin de mieux promouvoir le dispositif CAE auprès du public et des institutionnels et aux entrepreneur-e-s. de promouvoir leurs services : mise en place d'un formulaire d'inscription aux réunions d'information collective, création d'une rubrique actualités, amélioration des contenus de présentation de la coopérative et du statut d'entrepreneur salarié avec notamment la création d'infographies explicatives, création d'une double-entrée sur le site afin qu'il s'adresse non seulement aux porteur-se-s de projet mais aussi aux entreprises recherchant des prestataires sur le territoire...

La création et la mise à jour des pages dédiées aux activités de chaque entrepreneur-e· reste cependant chronophage pour l'équipe d'appui qui se charge de les mettre en ligne. En 2021, nous envisageons la création d'un back office et d'une base de données interne afin de permettre aux entrepreneur-e-s de créer directement à leur page et d'en modifier les contenus quand ils le souhaitent.

LCE dispose également d'une page **Facebook** et d'une page **LinkedIn** afin de promouvoir son activité mais aussi pour permettre aux entrepreneur-e-s de diffuser des informations sur leurs prestations et leurs actualités.

Le Calendrier de l'Avent : une opération de communication sur les réseaux sociaux pensée et mise en œuvre par les entrepreneur-e-s



En cette fin d'année 2020 marquée par le confinement et le ralentissement de l'activité économique, plusieurs entrepreneur-e-s ont souhaité travailler sur une offre en ligne sous la forme d'un Calendrier de l'Avent. Bien sûr, nous avons soutenu cette initiative qui met la coopération, l'entraide et la convivialité à l'honneur en publiant leurs offres sur notre page Facebook. Petit bilan de cette opération unique :

- 24 jours, 24 fenêtres de calendrier de l'avent, 24 entrepreneurs différents, 24 offres uniques.
- 39 nouveaux abonnés pour la page de LCE entre le début et la fin de l'opération.
- Un démarrage très fort avec plus de 1,3 k de couvertures sur les premiers jours.
- Des réactions et des partages à chaque publication.
- Plusieurs contrats et ventes réalisés, de nombreux contacts et prospects.

Émilie Héquin qui a organisé toute l'opération raconte : *“Au sein de LCE, on s'est découvert les uns les autres, on a imaginé des collaborations, on s'est commandé des offres... Ce fut une première aventure positive, motivante, mobilisante. Nous regorgeons de talents et d'idées !”*

Alors à l'année prochaine pour un nouveau calendrier ?

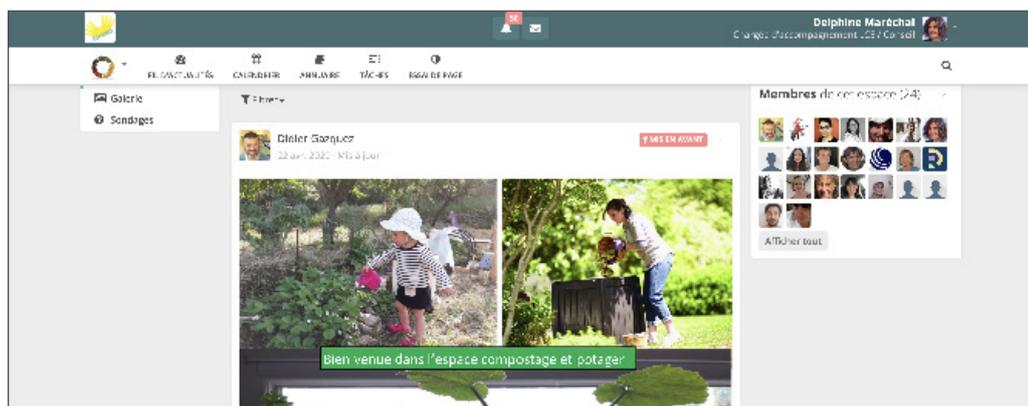
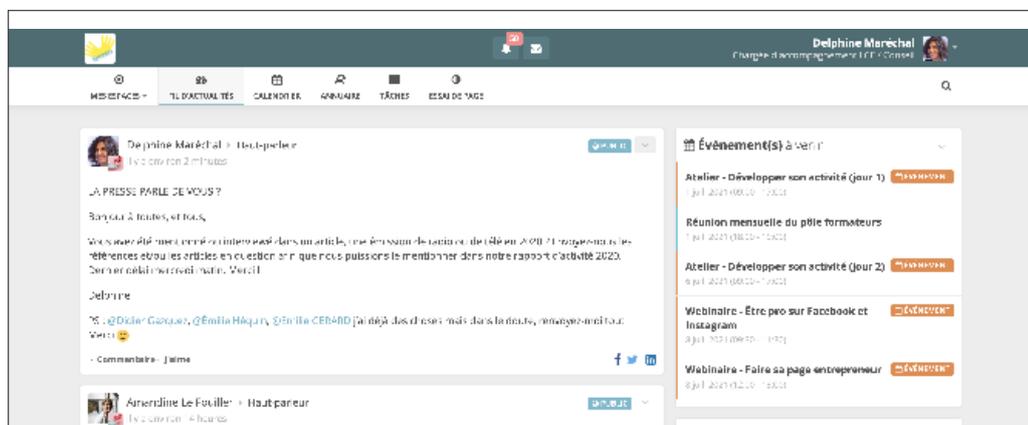


Un réseau social privé pour la coopérative

Beaucoup, au sein de la coopérative, le réclamaient, cet espace pour dialoguer, échanger, entreprendre ensemble ! Nous avons donc travaillé avec Damien Robert, développeur web et entrepreneur à la coopérative, à la création d'un réseau social privé, basé sur le script open Source Humhub. Lereso a ainsi vu le jour en mars 2020, en plein confinement.

Lereso, c'est d'abord un espace en ligne convivial pour dialoguer, s'entraider et s'organiser entre entrepreneur-e-s. Mais c'est aussi un formidable outil de communication interne pour l'équipe d'appui : calendrier des temps collectifs, informations légales, événements à ne pas manquer...

Si l'outil fonctionne bien, son utilisation par les entrepreneurs, est très variable. Certains s'y investissent beaucoup, d'autres en sont presque toujours absents. Pour qu'il devienne un réflexe pour tous au quotidien, nous envisageons en 2021 de mettre en place une formation à son utilisation, inclus dans la parcours de formation des nouveaux entrepreneurs.



PROJETS SPÉCIFIQUES

Acteur de l'économie Sociale et Solidaire, Le Comptoir des Entrepreneurs porte également plusieurs actions d'insertion à destination des publics les plus éloignés de l'Emploi. Grâce au soutien de l'Etat, du Grand-Narbonne et du Département de l'Aude, et malgré des conditions sanitaires difficiles qui nous ont obligé à reporter un certain nombre d'actions, nous avons pu mener à bien deux projets : le dressing solidaire et la coopérative numérique.

Mon Dressing Solidaire



Porté par le Grand Narbonne, en partenariat avec Kiabi et l'association FACE Aude, Mon Dressing Solidaire est une action à destination des **demandeurs d'emploi**. Chacun peut y choisir une tenue de travail adaptée et bénéficier de séances de coaching sur l'estime de soi, l'attitude et les comportements à adopter en entretien d'embauche. Deux entrepreneurs de la coopérative, Nadia Attalah (accompagnatrice sociale) et Anne Roques (coach en image) ont participé à cette belle aventure. Lancé en 2019, cette action a permis cette année d'accompagner **28 personnes** dans leur recherche d'emploi.

La Coopérative Numérique

Comment à la fois pallier au manque d'effectif féminin dans le numérique et permettre à des publics éloignés de l'emploi de se former ? C'est à cette problématique que LCE, en partenariat avec Simplon, réseau national de fabriques numériques et inclusives, (plus de 7 800 apprenants depuis 2013 dont 35% de femmes et 61% de personnes peu ou pas diplômées) a cherché à répondre en mettant en place, du 7 septembre au 9 octobre 2020, un **programme intensif de 5 semaines entièrement gratuit**, qui combinait une formation au développement de site web, la réalisation d'un site vitrine pour un premier client et un accompagnement au projet professionnel.

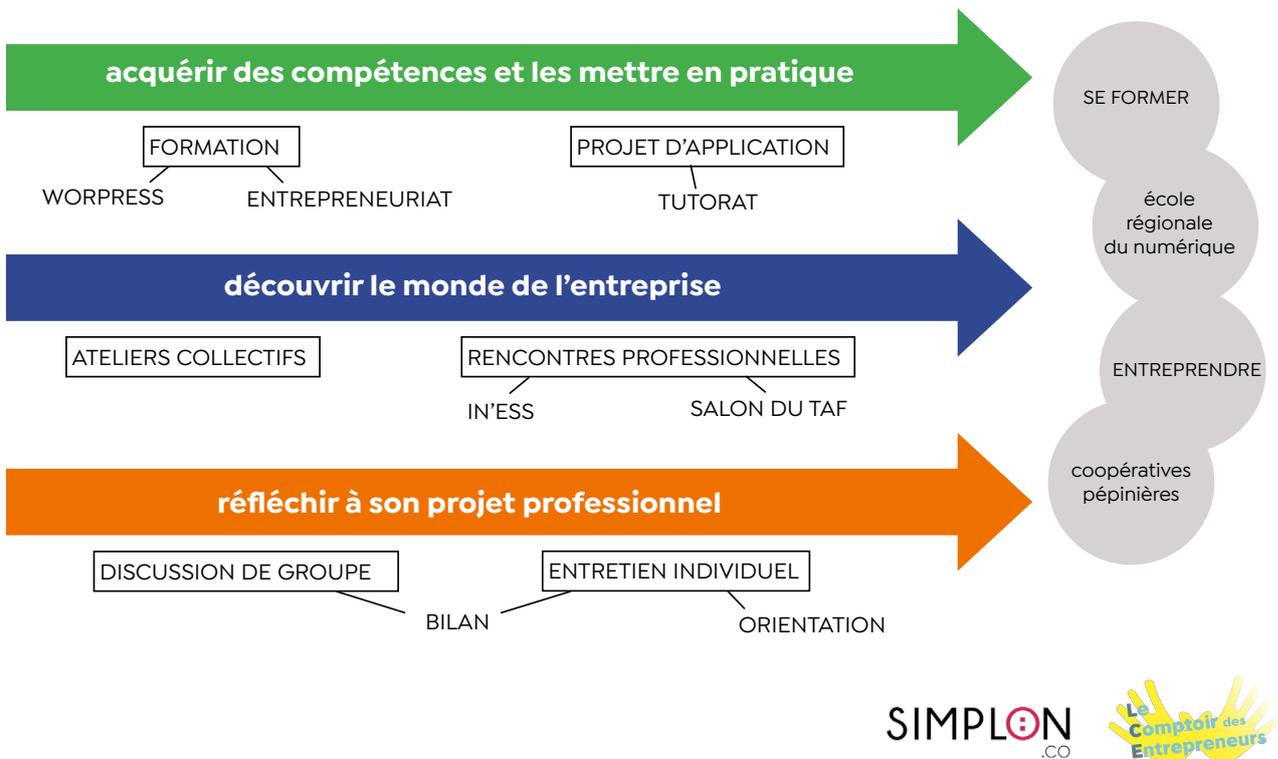
Ce dispositif original, soutenu par le Grand Narbonne, Face Aude, La Ruche Associative et CitésLab, a permis à **8 femmes** de découvrir ou de se perfectionner dans les métiers du numérique. Parmi elles, trois ont choisi de continuer à se former en rejoignant l'École Régionale du Numérique et deux ont rejoint la coopérative pour monter leur projet professionnel.

Fidèle à sa volonté de créer du lien et de renforcer le collectif, LCE a fait intervenir 3 entrepreneures de la coopérative sur le dispositif : Evelyne Abbé (coaching professionnel), Émilie Héquin (atelier gestion du temps) et Annelise Leduc (atelier prévention des conflits). Et ce sont deux autres entrepreneurs, Alexandre Moretto (concepteur de cartes électroniques) et Anaïs Anselmo (coach déco), qui ont accepté de jouer les clients "test" pour la création des sites web.



LA COOPÉRATIVE NUMÉRIQUE

5 semaines pour...



RÉSEAUX ET PARTENARIATS

Afin de renforcer nos compétences et les moyens dédiés à l'accompagnement de nos entrepreneur-e-s, nous travaillons avec un réseau de partenaires, tant à l'échelle locale que nationale.

La fédération des CAE



La Fédération des Coopératives d'activité et d'emploi a été créée le 1er décembre 2020, à l'issue de son Assemblée générale constitutive réunissant les 150 CAE présentes sur le territoire national ainsi que leurs partenaires. Cet aboutissement est le fruit d'un travail de longue haleine de la part des CAE avec le soutien des réseaux Coopérer pour entreprendre et Copéa, le tout à l'initiative de la confédération générale des SCOP.

La Fédération des CAE va oeuvrer pour permettre à cette forme innovante d'entrepreneuriat de **devenir la forme de référence, en matière de travail autonome**. Ce que la Fédération des CAE va permettre :

- La sécurisation des statuts, des pratiques, des contrats
 - La mutualisation avec les autres coopératives.
 - Le développement de la notoriété et de la reconnaissance de cette solution pour travailler autrement.
- Elle a en effet pour ambition de travailler sur 4 piliers : communication, lobbying, juridique et observatoire.

Le Comptoir des Entrepreneurs est bien entendu partie prenante de cette création et adhère à la Fédération. Nous avons participé à l'AG constitutive du 1er décembre qui a eu lieu en visioconférence.

Réseau Coopérer Pour Entreprendre (CPE) National et Occitanie



Si la Fédération des CAE a vocation à reprendre une partie des missions du réseau Coopérer pour Entreprendre (CPE), la structure et les équipes de CPE maintiennent une partie de leurs services au profit des CAE désireuse d'en être sociétaire : échange de pratiques, formations dédiées CAE, outils numériques, essaimage de dispositifs pertinents pour les CAE (flashcoop, tiers-lieux,...).

Nous avons accès à la plateforme d'échange de pratiques et de compétences Tilt ! développée par le Réseau. Cette année 2020 les occasions de rencontres ont bien sûr été limitées. Nous avons cependant pu participer aux "belles journées" les 27 et 28 janvier 2020 (Amandine Le Fouiller), à l'Assemblée Générale de CPE en visioconférence (Amandine Le Fouiller) et à la formation « Animer un collectif d'entrepreneur.e.s » qui s'est déroulée les 28 et 29 octobre en présentiel à Montpellier. Cette formation s'est poursuivie avec plusieurs séances en webinaires (Amandine Le Fouiller et Delphine Maréchal).

LCE est également adhérente de l'association régionale CPE Occitanie. Nous avons ainsi participé à de nombreuses réunions de ce réseau territorial, elles permettent d'échanger sur des problématiques communes.



LCE adhère au réseau régional des SCOP et à la Confédération Générale des SCOP. Ainsi LCE accède à tous les outils mis en place par ces réseaux au service des SCOP et des entrepreneur-e-s de SCOP : soutien juridique, union Sociale des SCOP (comme un CE pour les salarié-e-s permanentes et les entrepreneur-e-s salarié-e-s), plateforme d'échange de pratiques et d'expertise (l'agora des CAE), formations dédiées.

Karim Sahel, notre délégué régional nous a accompagné pour faire face à la crise sanitaire. Nous avons pu monter ensemble le dossier de prêt auprès du dispositif SOCODEN pour un montant de 10 000€. C'est également l'URSCOP qui, tous les ans, procède à la révision coopérative de notre SCOP. Cette révision est obligatoire pour le maintien du statut de SCOP. Elle permet de vérifier la bonne application des réglementations et aux bonnes pratiques coopératives. En novembre nous avons reçu l'avis favorable de notre révision 2020.

Amandine Le Fouiller a participé à l'AG de l'URSCOP en visioconférence le 20 novembre.

Implantation à In'ESS

A l'initiative du Grand-Narbonne, IN'ESS a été créée en 2014 afin de réunir dans un même lieu des acteurs de l'accompagnement à la création d'activité et de la formation professionnelle au service des populations du territoire. **Le Comptoir des Entrepreneurs y est résident permanent.**

A ce titre, nous participons à son animation et nous inscrivons dans une dynamique réseau avec les autres résidents : la MLJ, Citélab, la pépinière et couveuse Nucléum (BGE), le GEASA (Groupement d'Employeur), la maison du travail saisonnier, La Ruche Associative, l'association Mouv'up (mobilité des personnes en insertion), l'ARDIE et l'ADIE pour le financement, le Centre de Bilan de Compétence, Face Aude... On retrouve parmi les résidents nos principaux prescripteurs.

Deux labels pour plus d'innovation sociale



L'association French Impact fédère les acteurs de l'innovation sociale et accélère ainsi l'ensemble des initiatives sociales et environnementales innovantes présentes sur le territoire français. Le Comptoir des Entrepreneurs fait partie des structures d'IN'ESS retenues comme **porte-parole French Impact** sur le territoire. Nos projets de coopérative éphémère, de coopérative d'insertion et de coopérative numérique sont des actions labellisées French Impact, ce qui nous permet d'avoir accès à des appuis logistiques, politiques dans la réalisation de nos actions.



**CITÉS DE
L'EMPLOI**

Les Cités de l'Emploi, dessinées début 2020 et pilotées par le préfet, proposent une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi dans les QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) en appui du pilier "Emploi et développement économique" des contrats de ville. Le territoire du Grand-Narbonne fait partie des 84 territoires français labellisés Cité de l'Emploi. Notre projet de **Coopérative d'Insertion** est un des projets phares de la proposition. Ce label nous a permis d'obtenir 60 000 € de financement pour notre expérimentation 2021.



Depuis juin 2019 nous sommes membre du Club Face Aude (Fondation Agir Contre l'Exclusion).

Soutenu par FACE, la coopérative s'est engagée dans la lutte pour l'inclusion dans l'emploi et la cohésion sociale des territoires en signant la charte d'engagement des entreprises audoises en 2019.

Cette année encore des entrepreneur.e.s de la coopérative ont pu participer et bénéficier des actions proposés par la Fondation.

Par ailleurs, Amandine Le Fouiller a parrainé une jeune femme sans domicile accompagnée par Face. Elle est aujourd'hui entrepreneure de la coopérative et développe son projet professionnel en contrat CAPE.

Nous avons également participé au lancement l'opération #1 Jeunesolution Occitanie en participant au tournage d'une vidéo mettant en avant le parcours d'une jeune audoise que nous avons accompagné pendant son service civique afin qu'elle puisse formaliser son projet d'entreprise. A l'issue de ce service civique, elle a rejoint la coopérative en contrat CAPE.

Plan Entreprendre Occitanie



Le Plan Entreprendre Occitanie regroupe les acteurs de l'accompagnement à la création/reprises d'entreprises et vise à promouvoir et faciliter la création d'entreprise, avec le soutien de la Région. Ce plan, animé par Ad'Occ, l'agence régionale de développement économique, coordonne de nombreux événements en Région Occitanie.



Amandine Le Fouiller représente les coopérative d'activité et d'emploi d'Occitanie aux comités techniques mensuels du plan Entreprendre. Cette année, nous avons participé à plusieurs événements, tant au plan régional qu'au plan départemental :

- . 17 septembre / Journée de rencontre régionale des acteurs de la création d'entreprise,
- . 18 septembre / Animation, avec Julie Peyron (CAE Perspectives – Perpignan) d'un webinar sur les CAE dédié aux chargée d'accompagnement des différentes structures accompagnant la création d'entreprise de toutes la Région.
- . 24 novembre / Participation à l'évènement audois du mois de la création, co-aniamtion de l'atelier « Je teste et j'héberge mon projet » en visioconférence.

Participation aux comité ESS de l'Aude

Dès 2017, nous avons souhaité prendre part au comité ESS et à l'organisation de la manifestation du mois de l'ESS portée par la CRESS et les acteurs ESS du Narbonnais. Malheureusement pas d'évènement pour cette année 2020. Le Concours ESS des lycéens organisé par La Ruche Associative et duquel nous sommes partenaires a malheureusement été reporté en 2021.

Louty

Nous sommes sociétaires de la SCIC Louty qui développe l'outil de gestion utilisé par la Coopérative. En cette année particulière les rencontres des utilisateurs étaient programmées en visioconférence mais nous n'avons pas pu y participer.

SIST - Santé au Travail - Narbonne

En tant qu'employeur narbonnais nous adhérons au SIST – Santé au travail. Le SIST nous accompagne dans la mise en place du **Document Unique d'Evaluation et Prévention des Risques (DUERP)** en tenant compte des spécificités de la CAE. Le SIST a proposé que chaque futur entrepreneur-salarié de la coopérative puisse participer aux ateliers de sensibilisation à la prévention des risques qu'il a mis en place

ON PARLE DE NOS ENTREPRENEUR·E·S



Didier Gazquez | Aude

AUDE

Didier Gazquez Rassembler grâce au jardinage

Contribuer à la vie de son village, Didier Gazquez en a l'habitude. « Chez nous, dès qu'on a l'âge, on rejoint le comité des fêtes ! », fait remarquer avec malice cet Audois. Mais à 53 ans, il ne se contente plus de tenir la buvette des fêtes patronales. Il a fondé l'association « Le Chemin des jardins », à l'origine pour promouvoir le compostage, mais qui finalement, malgré son jeune âge, œuvre plus largement à encourager le jardinage et le partage.

Sa première action : la création d'un point de collecte des déchets organiques à Saint-Jean-de-Barrou, qui sont ensuite conduits sur un terrain où le compostage est effectué. « On sort une tonne par an de déchets organiques du circuit », fait-il observer. L'association a ensuite organisé des « cafés compost », qui consistent, pour les jardiniers, à faire visiter leur jardin. Elle met aussi en relation des personnes souhaitant faire un petit potager et d'autres disposant de parcelles laissées à l'abandon. « Les intéressés sont souvent des jeunes qui n'ont pas d'extérieur », commente-t-il. Résultat, dans un petit village de 300 habitants, « Le Chemin des jardins » est aussi un réel tisseur de lien social.

L'INFO EN Le Chemin des jardins
TÉL. : 06 14 98 41 51

Midi Libre novembre 2020

Salon : elle apprend aux Séniors à se débarrasser des objets superflus



Emilie offrait ses services aux visiteurs du salon. / Nicolas Parent - Nicolas Parent

Depuis ce vendredi et jusqu'à ce samedi 8 février le palais des congrès accueillait le salon dédié aux séniors. Le salon Séniors... mais pas trop, remplit sa mission de service public. Pendant deux jours, au 2^e étage du palais des congrès, des participants aux cheveux blancs ont pu découvrir tout ce qui peut améliorer leur quotidien. Et le sujet est très vaste.

Dans les allées, se côtoyaient entre autres des professionnels de l'aide auditive ou des opticiens, en passant par des représentants de divers syndicats ou encore des vendeurs de matelas confortables ou de boissons digestives. Plus étonnant peut-être, Emilie Héquin, conseillère en organisation proposait ses services pour mieux gérer sa vie. Avec la clientèle sénior, elle cible son activité sur l'aménagement de la maison. Plus précisément, elle aide ses clients à se séparer d'objets devenus inutiles. "J'accompagne les personnes pour qu'elles se posent LA question : ai-je vraiment besoin de ça chez moi ? Cela peut paraître anodin mais ce

n'est pas évident de se déposséder de choses que l'on a accumulées durant toute une vie", explique-t-elle.

À l'écoute d'Emilie, Christiane, Perpignanaise, a pris ses coordonnées. "Je vous appellerai après les vacances car, moi, mon souci c'est l'entassement d'habits. Et les papiers ! Je ne les jette jamais", confie cette retraitée visiblement exaspérée par son incapacité à se séparer du superflu.

L'INDÉPENDANT février 2020

Diane Sabouraud

Narbonne : elle démontre que les vélos, ça se "re"cycle !



Carlos Alves, Ronald Mura et Emilie Gérard. / L'Indépendant - LO

Fondatrice de "ReCyclo", Emilie Gérard était à Emmaüs ce jeudi 16 juillet pour sensibiliser à l'art de retaper ses deux-roues. S'il fallait désigner un grand gagnant de la période trouble que nous traversons depuis la mi-mars, ce serait certainement lui. Avec l'arrivée du coronavirus et plus encore celle du déconfinement, la cote du vélo n'a jamais été aussi forte. Demande en hausse constante, magasins dévalisés... "Ça avait déjà commencé avant l'épidémie, mais les choses se sont accélérées", indique Emilie Gérard. Mais la fondatrice de "ReCyclo", pour sa part, n'est pas vraiment dans la philosophie d'une consommation effrénée. Son truc à elle, c'est d'inciter les propriétaires de vieilles bicyclettes à leur offrir une nouvelle vie en les faisant arranger... ou mieux encore en apprenant à les retaper.

Émilie Gérard applique d'ailleurs cette philosophie bien au-delà de ces moyens de transport: voilà bientôt un an, elle ouvrait à Sigean une véritable "recyclerie" guidée par la règle des "5 R" : "Réparer, recycler, réduire, réutiliser et rendre à la Terre". Reste que le vélo occupe aujourd'hui une place majeure dans son activité. "Si l'on inclut les cadres bruts, je dois en avoir dans les 200, précise-t-elle. On m'en amène énormément!" Peut-être même trop, la vocation de "ReCyclo" n'étant pas de se lancer dans la réparation de cycles mais plutôt d'encourager les usagers à faire le nécessaire.

Jeudi 16 juillet, à Emmaüs, l'intéressée prônait donc la bonne parole. "L'idée, c'est de permettre aux gens de faire un diagnostic de leurs vieux vélos et d'estimer le coût de la remise en état, afin qu'ils sachent si le fameux coup de pouce de 50 euros suffit."

Pour optimiser ces évaluations, Emilie Garcia était accompagnée de Ronald Mura, spécialiste de la société "Ligne de chaîne". L'association VéloCité complétait ce trio en la personne de Carlos Alves : la structure incarne en effet l'étape suivante, en proposant des ateliers hebdomadaires durant lesquels on apprend à refaire une beauté à sa petite reine.

"ReCyclo" fera de même le mois prochain, à l'occasion d'un stage ouvert à tous. On peut donc s'attendre, plus que jamais, à du recyclage à la chaîne.

L'INDÉPENDANT juillet 2020

Rien de plus simple à la recyclerie

Comprendre et réparer son Vélo !

Nous avons rencontré Emilie dans sa recyclerie avenue de Portal à Sigean. Une cave de Ali Baba du vélo. Une idée de génie, surtout dans cette période difficile pour beaucoup de monde, récupérer des vieux vélos, les réparer et les vendre à petits prix. Mais aussi, et là c'est encore plus intéressant, apprendre comment fonctionne la mécanique de son vélo et pouvoir le réparer. C'est formidable ! Dans ces temps de grande détresse et de grandes difficultés pour tous, Emilie vient en aide au amateur de vélo. Elle nous a confié : « J'en ai appris des choses sur les vélos et je peux vous dire que Ronald, le super formateur de Ligne de Chaîne - Formations Mobilité Électrique, il en connaît un rayon ! On a retravaillé les formations, du coup, au menu cet été à Sigean : du



Pas facile, mais on va y arriver

13 au 17 juillet: 3 modules de 2 jours pour débutants pour apprendre à entretenir des vélos «anciens» (lundi 13 + mardi 14, et jeudi 16 + vendredi 17) avec Ligne de Chaîne - Formations Mobilité Électrique. Et le mercredi 15 juillet: Journée «auto réparation». Du 27 au 31 juillet: Formation entretien et réparation de vieux vélos (pour débutants) avec Ligne de Chaîne - Formations Mobilité Électrique. Le Vendredi 31 juillet: contrôle des stagiaires lors d'ateliers d'auto réparation. Du 10 au 14 août: Formation pour débutants entretien et réparations les plus courantes avec Ligne de Chaîne - Formations Mobilité Électrique. Le Vendredi 14 août: contrôle des stagiaires lors d'ateliers d'auto réparation. Du 17 au 21 août: Formation entretien et réparation des vieux vélos avec <https://www.facebook.com/ateliervalence/>. Du 24 au 28 août: Formation «Animateur d'atelier d'auto réparation» pour initiés, un type de vélo par jour avec Ligne de Chaîne - Formations Mobilité Électrique. Pour tout renseignement et pré-inscription: atelier.re-cyclo@gmail.com



Emilie et Ronald

RÉALISATIONS ET ENJEUX

Malheureusement l'année 2020 n'a pas été propice à la structuration et aux réalisations. Nous avons paré à l'urgence et reporté certains chantiers.

L'enjeu économique

L'enjeu est toujours pour nous de travailler notre modèle économique en développant et consolidant les contributions des entrepreneur-e-s, et en sécurisant les financements publics.

Comme nous nous y étions engagé nous avons voté pour 2020 une simplification des règles de calcul de la contribution. En revanche nous avons reporté nos travaux sur une possible **différenciation de la contribution en fonction des métiers**. Nous avons décidé de ce report car nous souhaitons dans un premier temps structurer les pôles métiers afin de pouvoir organiser des groupes de réflexion sur ce sujet.

Pour ce qui concerne les financements publics, l'enjeu est de **diversifier nos activités** en nous appuyant sur notre savoir faire afin de nous adresser à de nouveaux partenaires ou de mobiliser de nouveaux dispositifs. C'est ce que nous avons commencer en 2020 en travaillant sur l'insertion et en nous appuyant sur des dispositifs tels que French Impact et la Cité de l'Emploi.

L'enjeu de gouvernance

La dimension collective de la gouvernance de la coopérative a été renforcée en 2019 par la modification des statuts la transformant en SCOP. En juin puis en novembre 2019, 6 entrepreneur-e-s salarié-s sont effectivement entrés au sociétariat bien qu'ils ne soient pas dans la coopérative depuis 3 ans. Nous avons en effet fait le choix de proposer aux entrepreneur-e-s salarié-e-s de rejoindre le sociétariat dès maintenant en les y accompagnant, notamment en leur permettant de participer aux ateliers proposés par l'URSCOP Occitanie.

Au 31 décembre 2019, notre coopérative comptait 8 associés dont un associé externe (la coopérative Vivèla), 5 entrepreneur-e-s-salarié-e-s et 3 salarié-e-s de l'équipe d'appui. En 2020, il n'est pas prévu d'accueillir de nouveaux associés mais en 2021, un nombre important d'associés (entrepreneur-e-s qui sont dans la coopérative depuis 3 ans) nous rejoindra. L'enjeu pour 2020 est donc de les préparer au sociétariat en définissant notamment un **parcours de sensibilisation et d'entrée au sociétariat** qui les informe de leurs droits et donne sens à leur nouveau statut d'associé tout en préservant le collectif déjà en place.

L'enjeu RH

Il s'agit d'offrir aux entrepreneur-e-s une équipe d'appui à la hauteur de leurs attentes. Pour cela et au regard des prévisions 2019-2021, nous avons prévu de recruter dès 2019 un.e assistant.e administratif.ive et technique et en 2020 recruter un.e chargé.e d'accompagnement. Nous devons également prévoir de faire monter l'équipe en compétence par le biais de la formation.

En 2019, L'équipe s'est effectivement agrandie puisque Faizé Ozkaya nous a rejoint au poste d'assistante administrative et technique. Et, comme prévu, dès le mois de janvier 2020, Delphine Maréchal nous rejoint en tant que salariée sur le poste de chargée d'accompagnement. A mi-temps d'abord puis au regard des besoins que nous avons sur les projets de coopérative éphémère, numérique et d'insertion, Delphine Maréchal est passée à 80% en août 2020 .

Faizé Ozkaya devant partir en congé maternité puis en congé parental pour au moins 10 mois, nous avons recruté Fanny Marques qui nous a rejoint en octobre.

Par ailleurs, comme nous l'avions envisagé, nous nous sommes appuyé sur les compétences des entrepreneur.e.s de la coopérative pour proposer des accompagnements nouveaux et/ou répondre à des besoins spécifiques projets :

- Nadia Attallah, animatrice sociale, coordonne la coopérative éphémère et le dressing solidaire
- Emilie Héquin, home organiser, anime des ateliers dédiés à l'organisation et intervient sur la coopérative éphémère et la coopérative numérique sur la même thématique. Elle anime également des ateliers de communication sur les réseaux sociaux et a mis en place la communication des entrepreneur.e.s pendant les fêtes de Noël.
- Anne Roques, conseil en image intervient sur le Dressing Solidaire
- Annelise Leduc, coach en relations interpersonnelles est intervenue sur la coopérative éphémère et sur la coopérative numérique

Nous avons également demandé à deux entrepreneur.e.s de la coopérative d'offrir un terrain d'application aux stagiaires de la coopérative numérique.

En 2020 nous avons mis en place le CSE et nous avons élu notre déléguée du personnel et sa suppléante : Evelyne Abbe et Delphine Maréchal.

Pour autant l'enjeu RH reste présent afin de faire face à la forte croissance de notre activité :

- **Recrutements complémentaires en 2021**
- **Faire vivre le CSE**
- **Développer les pôles métier et en faire une force RH pour la coopérative**
- **Structuration (RGPD, Convention collective et politique salariale)**

L'enjeu de l'accompagnement

Nous souhaitons sécuriser et structurer le parcours des entrepreneur.e.s tout en développant nos propositions d'accompagnement collectif.

Sécuriser et structurer, c'est mettre en place de nouveaux outils indispensables au bon fonctionnement de la coopérative et des activités des entrepreneur.e.s :

- **Livret d'accueil**
- **Règlement intérieur**
- **RGPD**
- **Parcours individualisés et formalisés** : diagnostic, parcours d'accompagnement, points d'étape, bilans

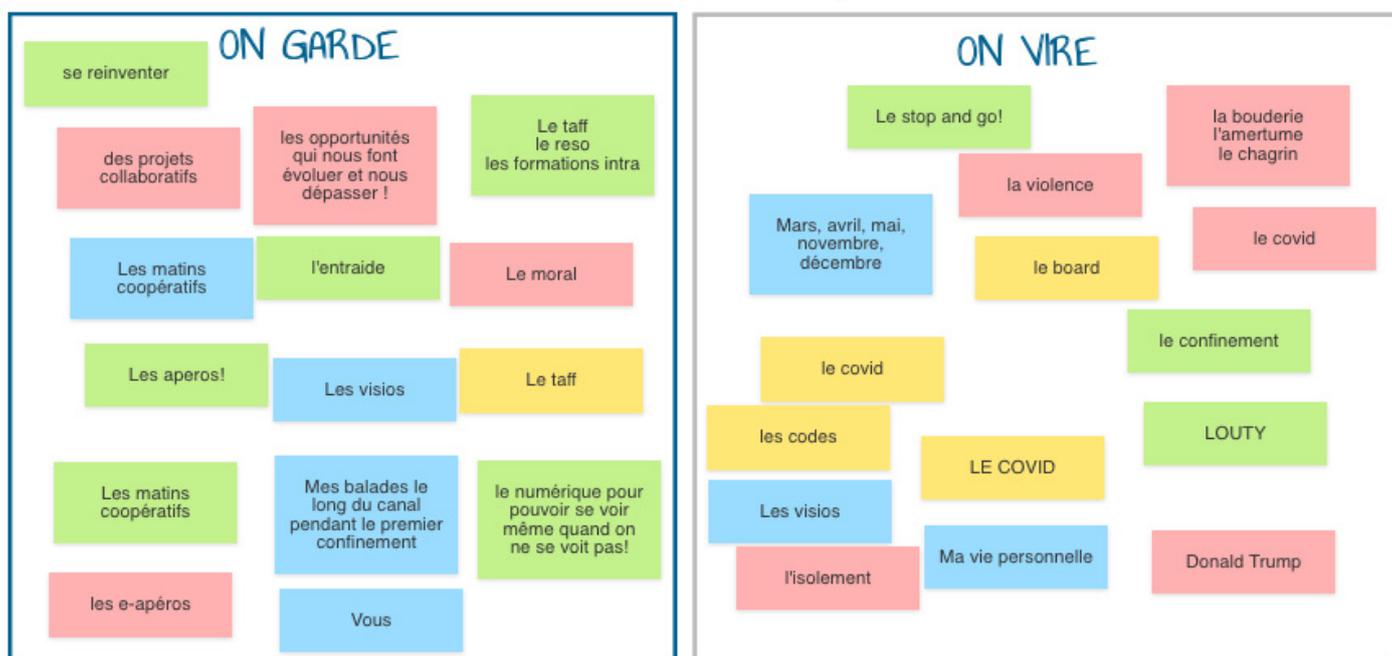
Si nous avons avancé sur ce dernier point (voir encadré consacré au parcours), nous avons mis en attente les autres objectifs que nous espérons relancer en 2021.

L'enjeu de l'animation collective

En 2019, nous avons organisé plusieurs moments conviviaux appréciés par les entrepreneur·es et lancé, à l'occasion de l'organisation par LCE du premier forum des coopératives d'activité et d'emploi de l'Aude, les **pôles métier**, des groupes de travail thématiques pour réfléchir "entre pairs" aux enjeux et problématiques commun.es aux entrepreneur-e-s (mutualisation de moyens, regroupements, partage de compétences, etc.).

2020 a signé un coup d'arrêt aux rencontres en présentiel. Nous avons cependant mis en place un certain nombre de d'actions dématérialisées qui ont permis aux entrepreneurs de se rencontrer : réseau social privé (leréso), webinaires, rendez-vous d'échanges de pratiques... En 2021, nous souhaitons reprendre, si cela est possible, les réunions en présentiel avec notamment l'organisation d'une grande **journée de rencontres entre entrepreneurs** tout en préservant ce qui a été mis en place en distanciel. La **contribution des entrepreneurs à l'animation**, à l'image des rendez-vous d'échanges de pratiques mis en place pendant le confinement, est un enjeu crucial pour la coopérative. C'est pourquoi nous réfléchissons également aux dispositifs qui pourraient permettre une plus grande implication de tous au collectif.

2020, on en fait quoi ?



Bilan de l'année 2020 réalisé en ligne avec les entrepreneur-e-s... Rendez-vous en 2021 !

En 2020, au Comptoir des Entrepreneurs, Ils et elles sont...

Animatrice sociale - Agent commercial - Arboriste élagueur - Artiste peintre - Coach professionnel - Coiffeuse à domicile - Concepteur développeur de cartes électroniques - Conseil en organisation des entreprises - Conseil en relocation - Conseil en RH et ESS - Consultante en insertion professionnelle - Consultante en communication - Consultante en marketing digital - Couturier·ère - Créatrice de bijoux et d'accessoires - Créatrice en art floral - Créatrice de marquage textile - Cuisinier - Décoratrice d'intérieur - Développeur Web - Écrivain public - Éducateur canin - Électricien·ne - Esthéticienne à domicile - Formatrice en FLE - Formatrice en horticulture - Formatrice en MAO - Formatrice en prévention des conflits - Home Organiser - Hortithérapeute - Hypnothérapeute - Informaticien - Jardinier·ère paysagiste - Lectrice pour tout-petits - Libraire - Maître Compositeur - Masseuse énergétique - Moniteur de tennis - Moniteur de voile - Peintre en bâtiment - Professeur·e de yoga - Professeure de guitare - Restaurateur - Sommelier - Sonothérapeute - Thérapeute équin - Tractoriste - Webdesigner...

Le Comptoir des Entrepreneurs

IN'ESS – 30 avenue Pompidor 11100 Narbonne

04 11 23 22 38 / contact@lecomptoirdesentrepreneurs.fr

www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr

